

PROJET ASSOCIATIF

CPIE TOURAINE VAL DE LOIRE

Engagé par nature !



2024-2029



Touraine Val de Loire

Sommaire

03

Histoire

04

Vision

05

Valeurs et posture

06

Missions

07

Lien au territoire

08

Gouvernance et
organisation interne

09

Feuille de route
Enjeux et axes d'action
prioritaires

12

Réseau et partenaires

Ce document constitue notre feuille de route pour la période 2024-2029. Il formalise notre vision, nos principales valeurs, la posture que nous souhaitons adopter ainsi que les missions que nous souhaitons poursuivre et développer.

Il identifie l'échelle territoriale de nos interventions ainsi que les enjeux et les axes prioritaires d'action que nous identifions sur ce territoire.

Ce document a été co-construit par les administrateurs bénévoles de l'association et son équipe salariée.

Il est complété par un projet stratégique qui définit plus précisément et de façon plus opérationnelle les thématiques, les actions et les moyens à mettre en oeuvre pour répondre aux enjeux et axes d'action prioritaires identifiés.

Une association en adaptation permanente face aux enjeux de son territoire

Cinquante ans d'histoire

L'association Val de Vienne, aujourd'hui porteuse du label CPIE Touraine Val de Loire, a été créée en 1976 à l'initiative d'Yves DAUGE alors maire de St Germain sur Vienne. Elle fait partie des toutes premières associations labélisées CPIE. D'abord installée à Lerné, elle fonctionne grâce au bénévolat jusqu'en 1980, date à laquelle deux premiers salariés sont recrutés. A cette époque, l'association développe exclusivement des activités dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

L'année 1982 marque l'installation du CPIE à l'abbaye de Seuilly et le développement d'une activité de classes vertes. Il s'appelle alors CPIE Val de Vienne.

Les années 1990, une structure d'éducation à l'environnement en développement

A partir des années 1990 et surtout à partir de 1996, avec la naissance du PNR Loire Anjou Touraine, le CPIE commence à élargir son champ d'activité aux études environnementales et aux projets d'accompagnement de territoire. Il travaille également beaucoup à l'époque sur le thème du patrimoine fluvial, avec la mise à l'eau successive de deux bateaux et la reprise en gestion de la maison de la rivière pour le compte du syndicat intercommunal du Val de Vienne. Son territoire d'intervention commence également à s'élargir. Cela se traduit par un changement de nom, il devient alors CPIE Touraine Val de Loire.

Les années 2000, une décennie de consolidation et de diversification des activités.

Au début des années 2000, le CPIE crée la régie rurale de l'environnement et renforce son équipe grâce au dispositif «emplois jeunes». Il compte alors une trentaine de salariés. En 2003, après une grave crise financière, le CPIE se restructure. Durant les années 2000, l'association continue d'élargir ses missions (études, formations, tourisme de nature)

tout en conservant une très forte activité d'éducation à l'environnement.

Le tournant vers la transition

En 2011, le CPIE met fin à la gestion en direct des locaux d'hébergement de l'abbaye de Seuilly. A cette époque, l'activité de séjours scolaires a déjà commencé à diminuer. C'est également à ce moment qu'il tente de développer sa vie associative et crée le Rucher associatif. L'équipe se professionnalise de plus en plus et développe de nouvelles compétences. A partir de 2018, le CPIE élargit considérablement ses thématiques d'intervention sur le champ du développement durable puis de la transition écologique. Changement climatique, gestion des déchets, transition énergétique, santé environnementale viennent rejoindre l'eau et la biodiversité, thématiques déjà investies de longue date par l'association.

Après une parenthèse COVID dont il se sortira indemne, les dernières années voient une confirmation de l'élargissement du territoire d'intervention du CPIE qui s'étend désormais au département ainsi qu'un renforcement de la reconnaissance de ses compétences par les collectivités. En 2022, en attendant d'intégrer de nouveaux locaux à Chinon, le CPIE déménage à Avoine dans des bâtiments de la zone d'activité mettant ainsi fin à 40 années d'histoire commune avec l'abbaye de Seuilly.

Les problématiques liées à la transition sont aujourd'hui au cœur des préoccupations et des activités de l'association. Elle fait également évoluer ses modes d'agir vers plus d'actions communes et plus de participation de la population à ses activités.

Nous comprenons et admettons collectivement que nous faisons partie d'un monde aux ressources limitées. Nous avons conscience de l'impact des activités de l'humain sur les grands équilibres de la planète : dérèglement climatique, perturbation des habitats naturels et des écosystèmes, pillage des ressources naturelles, pollutions environnementales et crises sanitaires et sociales, etc. Ainsi, l'ensemble du vivant y compris l'être humain lui-même, se trouve face à la question de sa survie ou en tout cas face à l'impact de bouleversements majeurs.

Si les consciences sont éveillées, force est de constater que les réponses à la hauteur des grands enjeux peinent encore à se déployer, que ce soit au niveau mondial, national ou local.

Les modes de développement des décennies passées ainsi que le modèle économique et social mis en place ont progressivement distancié les humains de la nature. Ce modèle ne tient par ailleurs pas compte de la quantité limitée de ressources et il est très insuffisamment attentif à la répartition du fruit des richesses, générant ainsi de profondes inégalités, sources de graves troubles sociaux.

Face aux manquements observés dans la gestion collective des biens et patrimoines communs, il est urgent de réinvestir ce qui relie chacun et chacune au vivant. Par ailleurs, il devient indispensable de penser globalement et de favoriser l'action commune afin de faciliter le retour à des équilibres acceptables au sein du vivant. Biodiversité, eau, climat, gestion des pollutions et des déchets sont à ce titre des thèmes qui nous importent et nous apparaissent comme n'ayant jamais été aussi cruciaux qu'aujourd'hui.

Il nous appartient, aux côtés des citoyens et des acteurs du territoire, de nous investir avec espoir dans le chantier de ce que sera la société de demain, plus respectueuse du vivant et de la planète, plus équitable et résiliente.



Engagés pour le vivant

Le CPIE est fortement attaché à un certain nombre de valeurs à partir desquelles il fonde son action :

Le respect du vivant : l'association est consciente de l'importance du respect et de la préservation du vivant, de la richesse de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles qui constituent un bien commun. Elle considère l'humain comme un élément du vivant parmi d'autres, avec ses devoirs et ses responsabilités. A ce titre, elle accorde beaucoup d'importance à la relation que celui-ci entretient avec la nature.

La citoyenneté et la justice sociale : nous considérons qu'il est important d'associer à nos actions l'ensemble des individus et des acteurs quelles que soient leurs différences, en faisant de la diversité un atout. La co-construction et l'action commune sont privilégiées par notre association en vue de contribuer à apporter des solutions aux grands enjeux environnementaux et sociaux de notre territoire et de rendre chacun acteur des transformations nécessaires.

Le souci de l'objectivité et de la rigueur scientifique : Les actions de l'association sont construites sur des bases scientifiques, elles prennent en compte leurs évolutions et tentent d'appréhender les problématiques émergentes. L'association est vigilante aux sources auxquelles elle se réfère et revendique une liberté d'esprit et d'analyse.

Le CPIE s'inscrit dans une posture qui découle de ces trois grandes valeurs. Par posture, nous entendons une position, une place et un rôle particulier du CPIE dans son territoire et vis-à-vis de sa population et de ses acteurs.

Cette posture repose sur un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être incarnés aussi bien par les personnes salariées, administratrices et bénévoles.

L'action du CPIE passe par une écoute active, l'adaptation aux acteurs et aux spécificités du territoire, le travail en commun et la mobilisation citoyenne.

Notre posture a pour objet de concilier :

- **Le savoir** (scientifique, expertise naturaliste) et l'humilité vis-à-vis de la complexité des situations que nous abordons. A ce titre, notre approche est descriptive et analytique elle ne comporte pas de jugement de valeur et repose sur les champs de notre expertise ou à défaut sur des spécialistes ou des sources fiables.
- **La transmission** des savoirs et des connaissances à travers nos actions d'éducation, de sensibilisation et d'ingénierie environnementale.
- **L'écoute**, de nos publics, de nos partenaires, des habitants du territoire, de ceux et de celles qui n'ont pas nécessairement la même culture ni le même regard que nous.
- **La compréhension**, l'analyse et la mise en mouvement et en action du territoire.
- **La mobilisation**, de la population et des acteurs du territoire pour construire collectivement des solutions pour demain.

Le CPIE revendique pour cela une posture de veille éclairée, d'écoute active et de dialogue, en faisant bénéficier le territoire de son expertise et de son analyse sur les champs thématiques qu'il maîtrise. Il comprend les logiques d'acteurs spécifiques à son territoire et tente de nouer des liens autour des sujets du vivant, là où les positions des uns et des autres s'affrontent, se critiquent ou s'ignorent.



Sensibiliser, éduquer et former

- Faire connaître les enjeux du vivant et donner les clés à tous les publics pour mieux les comprendre.
- Diffuser la connaissance scientifique au plus grand nombre,
- Créer et entretenir un lien sensible et affectif des citoyens à la nature.
- Contribuer à la montée en compétences de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, techniciens...),



Initier et accompagner des processus de transformation sur les territoires

- Conseiller et accompagner vers des changements de pratiques pour des modes de vie plus durables,
- Favoriser le débat autour des enjeux de la transition,
- Mettre en relation, encourager et soutenir le passage à l'action commune.



Contribuer à la connaissance

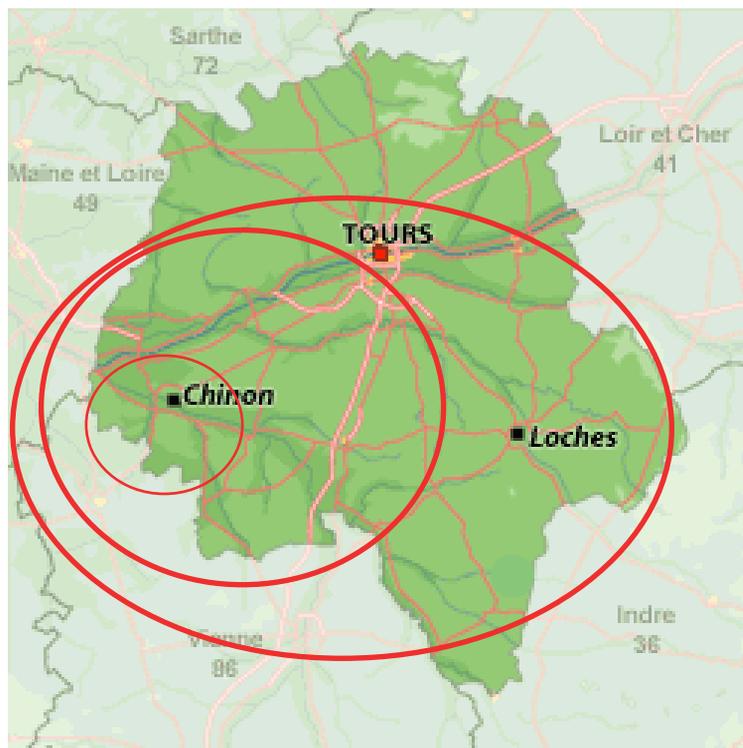
- Améliorer la connaissance scientifique et naturaliste sur le territoire
- Produire de la connaissance sur les sujets en lien avec les enjeux environnementaux du territoire



Agir pour la préservation du vivant

- Initier ou accompagner des actions de préservation de la biodiversité,
- Agir concrètement pour la préservation des espèces et des écosystèmes.





Le CPIE Touraine Val de Loire est une Association ancrée sur son territoire. Ce lien au territoire se caractérise par la bonne connaissance de son patrimoine et de ses enjeux, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, ainsi que par un dialogue de proximité avec ses acteurs. Il est le fruit de l'histoire de la structure.

Si ce territoire d'ancrage est historiquement celui du Chinonais, celui-ci s'est considérablement élargi au fil du temps selon les besoins identifiés, les enjeux ou encore la valeur ajoutée apportée par l'association dans ses interventions. Aujourd'hui, le CPIE tend à limiter son action au département d'Indre et Loire. Compte tenu de sa situation géographique excentrée il peut également intervenir sur quelques territoires de proximité : Saumurois (49), Loudunais (86), dans le respect des territoires d'intervention des CPIE voisins.

L'association est cependant soucieuse du bilan carbone de ses activités et du bien-être de ses salariés, et prend en compte le rapport «temps d'intervention / temps de déplacement».

Plusieurs périmètres d'intervention sont ainsi définis :

Le territoire d'ancrage historique du CPIE, constitué par les communes du Chinonais. Sur ce territoire, le CPIE est devenu un acteur majeur de la transition écologique et des projets environnementaux. Il y a développé d'étroits partenariats avec les collectivités ainsi que les acteurs associatifs et privés. Il y mène de nombreux projets mobilisant les acteurs et la population.

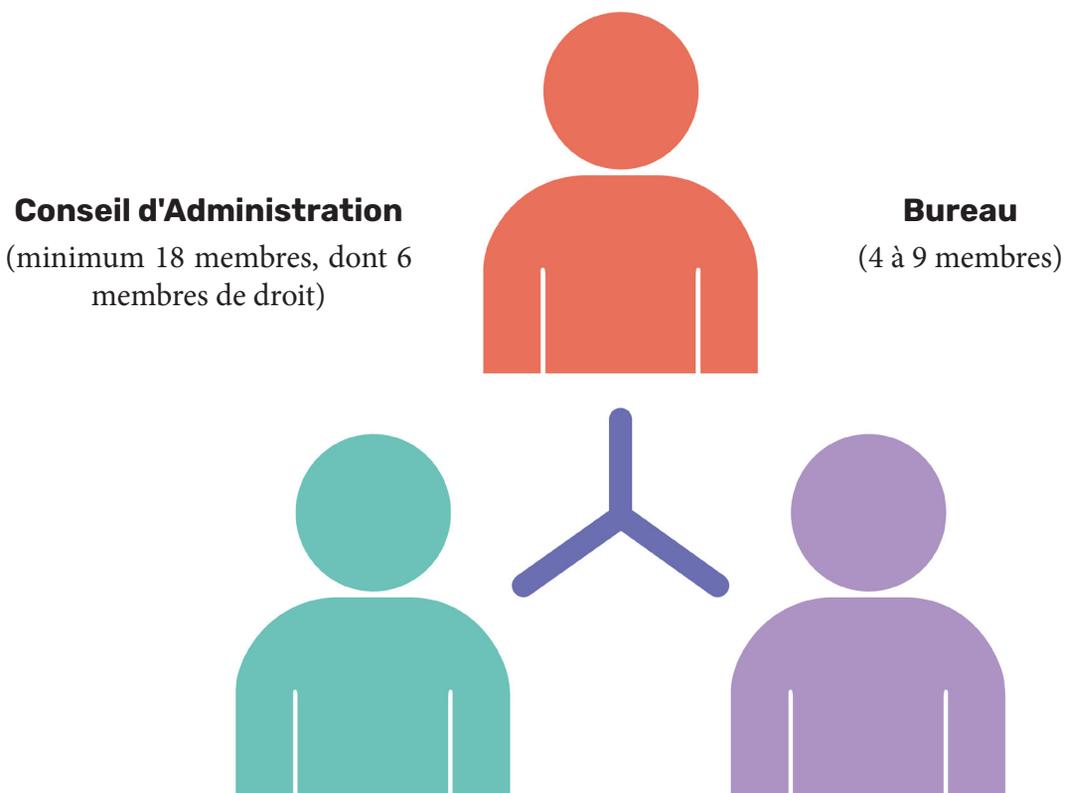
Des territoires d'intervention de proximité. Il s'agit des communautés de communes périphériques au Chinonais (Touraine Val de Loire, Touraine Vallée de l'Indre et Touraine Val de Vienne). Le CPIE intervient très régulièrement sur ces territoires proches qu'il connaît bien.

Des territoires d'intervention plus éloignés. Il s'agit de territoires sur lesquels le CPIE intervient plus occasionnellement ou sur des compétences plus ciblées. Les choix d'intervention y sont étudiés au cas par cas selon les critères suivants : bilan carbone de l'action entreprise, intérêt et impact de l'action au regard des enjeux du territoire, existence d'acteurs susceptibles d'apporter une réponse plus locale, plus-value du CPIE (technique, scientifique, méthodologique).

Le projet de l'association est porté par un collectif constitué d'adhérents et de bénévoles, représentés dans les instances de gouvernance élues de l'association, ainsi que par son équipe salariée.

Notre organisation vise à favoriser les échanges et le dialogue entre les différents groupes qui constituent l'association (bénévoles, administrateurs, salariés) afin de créer un climat de confiance permettant de porter le projet associatif avec sérénité et efficacité.

Instances de gouvernance



Conseil d'Administration
(minimum 18 membres, dont 6 membres de droit)

Bureau
(4 à 9 membres)

Equipe salariée

Pole Administratif

Direction,
pilotage de la structure
Relation partenaires

Gestion des fonctions support

Accueil téléphonique
Secrétariat
Maintenance informatique
Communication
Comptabilité
Gestion RH
Gestion fournitures et commandes
Maintenance des locaux

Pôle médiation, sensibilisation

Animateurs (trices) EEDD
Chargé(e)s de mission

Education à l'environnement des jeunes publics
Sensibilisation du grand public
Formation adultes
Accompagnement de projets en lien avec la transition écologique

Pôle Environnement

Chargé(e)s d'études,
Chargé(e)s de mission

Diagnostics et inventaires naturalistes
Etudes environnementales
Accompagnement des collectivités dans des projets en lien avec la biodiversité et la transition écologique
Chantiers de restauration de milieux et de plantation.



Le CPIE est attentif à assurer de la transversalité entre ses grands pôles. Cette transversalité sur les projets constitue une réelle plus-value au regard de la complémentarité entre les différents métiers et compétences et de la richesse qu'elle apporte.

Le CPIE encourage un esprit de solidarité entre les membres de son équipe salariée ainsi qu'entre les différents pôles. Le respect et la reconnaissance du travail de chacun font partie des valeurs portées par l'association ainsi que le partage d'idées dans le respect de l'autre.

De façon générale l'association promeut en son sein les valeurs suivantes : la confiance, la liberté d'initiative, la responsabilité et l'autonomie.

Les enjeux et axes d'action prioritaires

Dans nos projets:



Préserver la biodiversité et les écosystèmes sur notre territoire

- Préserver les espèces et sites naturels emblématiques, coeurs de biodiversité,
- Préserver la nature ordinaire et les paysages,
- Améliorer la fonctionnalité des trames vertes, bleues et noires,
- Compléter et développer les connaissances naturalistes du territoire,
- Faciliter l'appropriation et la connaissance des enjeux de biodiversité par les différents publics,
- Créer du lien entre les habitants et leur environnement.



Préserver la ressource en eau

- Sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de gestion de la ressource en eau et des zones humides,
- Agir pour la préservation de la ressource en eau (quantitative et qualitative) et des zones humides.



Réduire et mieux gérer les déchets

- Sensibiliser les adultes et le jeune public à la réduction des déchets et au réemploi,
- Favoriser le compostage à la source des déchets verts,
- Favoriser une consommation plus durable et plus sobre.



Lutter contre les différents types de pollutions et leurs impacts

- Alerter la population sur les risques liés aux polluants environnementaux,
- Agir pour limiter les polluants environnementaux,
- Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives,
- Sensibiliser à l'interdépendance entre santé humaine, animale et bon fonctionnement des écosystèmes ("Une seule santé").



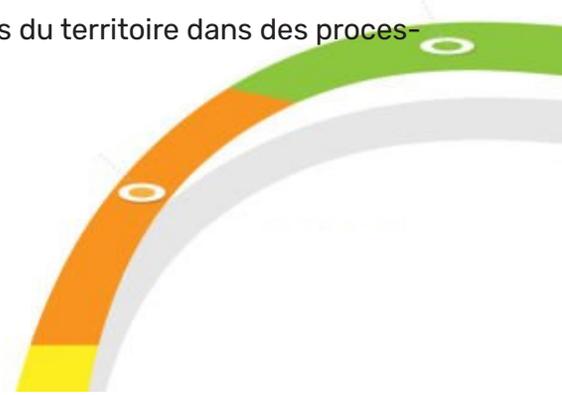
Lutter et se prémunir contre le changement climatique

- Sensibiliser à la réduction de l'emprunte carbone et à une consommation énergétique plus durable,
- Accompagner la population et les acteurs du territoire dans des processus d'adaptation fondés sur la nature.



Accompagner le territoire vers une alimentation plus durable

- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Accompagner vers de nouveaux modes de consommation.



Dans notre organisation interne :

- Poursuivre la consolidation et la formation de l'équipe : développement des compétences scientifiques, développement des compétences en matière de mobilisation citoyenne, de facilitation et de pédagogie,
- Assurer le bien être au travail,
- Travailler au déplacement du CPIE dans des locaux répondant à ses besoins et ses aspirations,
- Développer davantage de transversalité au sein de l'équipe,
- Améliorer la prise en compte dans notre fonctionnement quotidien de l'empreinte environnementale et de l'empreinte carbone.

Dans notre vie associative :

- Continuer à proposer des activités destinées aux bénévoles et faciliter leur investissement,
- Continuer à soutenir et animer le rucher associatif et le réseau de bénévoles naturalistes,
- Mettre en place des temps de rencontre entre administrateurs, salariés et bénévoles,
- Renforcer le sentiment d'appartenance à une même structure,
- Assurer le renouvellement des instances de gouvernance de l'association en intégrant de nouveaux membres,
- Rester ouvert sur de nouveaux modes d'organisation de notre gouvernance.



Notre réseau

Le CPIE est membre et partie prenante du réseau national des CPIE.

A ce titre,

Il s'investit dans les instances nationales du réseau (Conseil d'administration, commissions, comité national des UR...)

Il s'engage à mettre en oeuvre et promouvoir la charte du réseau, remise à jour et validée lors de l'assemblée générale de l'UNCPIE de juin 2024.

Il met en oeuvre à travers certaines de ses actions, la posture de facilitation de l'action commune portée par le réseau.

Il met en oeuvre une démarche d'évaluation de son label en lien avec l'Union nationale.

Il est partie prenante de l'Union Régionale des CPIE Centre Val de Loire. A ce titre, il mutualise ses savoir-faire et porte avec les autres CPIE des projets d'envergure régionale.



UNION RÉGIONALE
CENTRE - VAL DE LOIRE

ENGAGÉ PAR NATURE !

Nos partenaires

Le CPIE privilégie le travail en partenariat avec les acteurs de son territoire : collectivités, entreprises, associations, collectifs, citoyens.

Il entretient notamment des relations partenariales privilégiées avec :

Les services et agences de l'état (DREAL, ARS, ADEME...)

La Région Centre Val de Loire

Le Conseil Départemental d'Indre et Loire

Les collectivités locales (communes et communautés de communes)

Le Pays du Chinonais

Les CLS (Contrats locaux de santé)

Le Parc Naturel Régional Loire Anjou
Touraine

Le Conservatoire d'Espaces Naturels
Centre Val de Loire,

Les associations de protection de
l'environnement

Les associations d'EEDD
du département,
Le GRAINE Centre Val de
Loire,
L'éducation Nationale

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
Les syndicats de rivière

Les professions
viticole et agricole

Le SMICTOM du Chinonais